

# Juggernaut<sup>MC</sup>

## CE PRODUIT EST UN EMBALLAGE COMBINÉ

### Étiquettes de produits incluses :

Fluro Star<sup>®</sup> Max et Spur<sup>MC</sup>-M

#### **Fluro Star<sup>®</sup> Max**

Pour l'étiquette, consulter les pages 2 à 22.

Numéro d'homologation : 33281

#### **Spur<sup>MC</sup>-M**

Pour l'étiquette, consulter les pages 23 à 36.

Numéro d'homologation : 34458

#### **Fabricant :**

Albaugh, LLC.

1525 NE 36th St.

Ankeny, IA 50021, É.-U.

(Container)

# Fluro Star Max<sup>MC</sup>

## Herbicide

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

L'herbicide Fluro Star Max est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé durum, de blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine, ainsi que dans les pâturages permanents, les emprises, les zones industrielles et autres endroits sans cultures au Canada. L'herbicide Fluro Star Max réprime également l'ortie royale, stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: fluroxypyr (présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle) ... 333 g e.a./L

Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 33281 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**AVERTISSEMENT**  
**IRRITE LES YEUX ET LA PEAU**  
**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET: 1 L - vrac

Albaugh, LLC  
1525 NE 36th St.  
Ankeny, IA 50021, USA  
1-800-247-8013

## **MISES EN GARDE**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Provoque une irritation oculaire. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel.

**Pour tous les scénarios agricoles et de cultures:** NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures. **Pour les terres non agricoles:** NE PAS entrer ni laisser les travailleurs entrer dans les sites traités jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposés au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

## **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

Au cours de la pulvérisation ou de l'application, porter un chapeau, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes de caoutchouc ou de travail et des gants résistants aux produits chimiques. De plus, porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial au cours du mélange, du chargement, des réparations et du nettoyage ou pour manipuler ce concentré. Les préposés à l'application qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistant aux produits chimiques.

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

## **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Ce produit contient un distillat du pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les végétaux terrestres et les organismes aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau. Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants réutilisables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### **Contenants à remplissages multiples:**

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir,

s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)

# Fluro Star Max<sup>MC</sup>

## Herbicide

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

L'herbicide Fluro Star Max est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé durum, de blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine, ainsi que dans les pâturages permanents, les emprises, les zones industrielles et autres endroits sans cultures au Canada. L'herbicide Fluro Star Max réprime également l'ortie royale, stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: fluroxypyr (présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle) ... 333 g e.a./L

Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 33281 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**AVERTISSEMENT**  
**IRRITE LES YEUX ET LA PEAU**  
**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET: 1 L – vrac

Albaugh, LLC  
1525 NE 36th St.  
Ankeny, IA 50021, USA  
1-800-247-8013

## **MISES EN GARDE**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Provoque une irritation oculaire. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel.

**Pour tous les scénarios agricoles et de cultures:** NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures. **Pour les terres non agricoles:** NE PAS entrer ni laisser les travailleurs entrer dans les sites traités jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposés au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

## **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

Au cours de la pulvérisation ou de l'application, porter un chapeau, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes de caoutchouc ou de travail et des gants résistants aux produits chimiques. De plus, porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial au cours du mélange, du chargement, des réparations et du nettoyage ou pour manipuler ce concentré. Les préposés à l'application qui ont recours à une cabine fermée n'ont pas à porter de gants résistant aux produits chimiques.

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

## **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Ce produit contient un distillat du pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les végétaux terrestres et les organismes aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau. Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants réutilisables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### **Contenants à remplissages multiples:**

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir,

s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **INFORMATION GÉNÉRALE**

L'herbicide Fluro Star Max est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, de blé d'hiver, d'orge de printemps et l'avoine, sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide Fluro Star Max offre un mode d'action novateur pour la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la kochia à balais (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillard gratteron. L'herbicide Fluro Star Max réprime également l'ortie royale, la renouée liseron et la stellaire moyenne.

### **MODE D'ACTION**

L'herbicide Fluro Star Max est un herbicide systémique de type auxine et se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer ses tissus hors terre et sous terre. Le produit supprime les mauvaises herbes en dérégulant les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes chez les mauvaises herbes comprennent l'épinastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

### **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

#### **Plantes sensibles**

Ne pas appliquer l'herbicide Fluro Star Max directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

#### **Sites non ciblés**

Ne pas appliquer si des cultures sensibles ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section « MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES » de cette étiquette.

#### **Rotation de cultures**

Les champs ayant été traités à l'herbicide Fluro Star Max peuvent être ensemencés l'année suivante en luzerne, en orge, en canola, en maïs, en haricots secs, en lin, en fourrage, en lentilles, en moutarde, en avoine, en pois, en pommes de terre, en seigle, en soya, en betteraves à sucre, en tournesols ou en blé, ou aménagés en jachère d'été.

#### **Mélanges en réservoir**

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Albaugh LLC au 1-800-247-8013 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par Albaugh LLC.

#### **Précautions touchant l'équipement de pulvérisation**

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

#### **Pour éviter la dérive:**

- Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
- Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

#### **Nettoyage de l'équipement**

Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de l'herbicide Fluro Star Max pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Consulter votre marchand d'herbicide Fluro Star Max pour obtenir les procédures détaillées de nettoyage de l'équipement.

## MODE D'EMPLOI

Lire attentivement toute l'étiquette avant l'application. Le non-respect des instructions figurant sur l'étiquette peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures. Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à une altitude correspondant à la hauteur de vol, au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les tourbillons d'air créés par les turbulences au bout des ailes de l'aéronef, les buses NE DOIVENT PAS être distribuées sur plus de 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### Zones tampons:

Les traitements localisés effectués à l'aide d'un pulvérisateur manuel ne nécessitent pas de zones tampons.

Dans le cas de l'application sur les emprises, aucune zone tampon n'est requise pour la protection des habitats terrestres sensibles; toutefois, il est de mise de recourir à la meilleure stratégie d'application possible, c'est-à-dire celle qui réduit la dérive hors cible et qui tient compte des conditions météorologiques (par exemple, la direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (par exemple, pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduction de l'écart vertical entre le point de pulvérisation et le couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Il est nécessaire de respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les régions boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des habitats suivants:					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens et marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres	
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m		
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps, avoine,	1	0	1	1	3	
	Pâturages permanents, parcours naturels, sites industriels et superficies non cultivées	1	1	1	1	5*	
Aérienne	Blé, orge, avoine,	Voilure fixe	5	0	1	1	95
		Voilure tournante	3	0	1	1	80

\* Des zones tampons pour la protection des habitats terrestres ne sont pas requises dans le cas des emprises, y compris les emprises des ballasts de chemin de fer, les emprises des voies ferrées et de lignes hydroélectriques, les servitudes d'entreprise de services publics, les routes ainsi que les terrains d'entraînement et les champs de tir des bases militaires.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grossière (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### Cultures homologuées

blé de printemps, blé dur, de blé d'hiver, orge de printemps, avoine

### HERBICIDE FLURO STAR MAX UTILISÉ SEUL

Appliquer l'herbicide Fluro Star Max par voie terrestre ou par voie aérienne (voir la section directives d'application) pour la suppression en post-levée du gaillet gratteron et de la kochia à balais, y compris le kochia à balais résistant à l'ALS et autres mauvaises herbes à feuilles larges infestant le blé de printemps, de blé dur, de blé d'hiver, l'orge de printemps et l'avoine. Voir le tableau suivant pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées/réprimées et les taux d'application.

#### Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Fluro Star Max utilisé seul

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'herbicide Fluro Star Max (L/ha)
stellaire moyenne* (jusqu'à 8 cm)	0,41
gaillet gratteron (1-6 verticilles)	0,21
gaillet gratteron (1-8 verticilles)	0,31
kochia à balais* (2-8 feuilles)	0,31
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	0,41
lin spontané (1-12 cm)	0,31

Mauvaises herbes réprimées	Taux d'herbicide Fluro Star Max (L/ha)
ortie royale (2-6 feuilles)	0,41
érodium cicutaire (1-8 feuilles)	0,31
renouée liseron (1-8 feuilles)	0,21

\*Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

**NOTE:** L'action de l'herbicide Fluro Star Max est influencée par les conditions météorologiques. Une action optimale exige une croissance active de la culture et des mauvaises herbes. La plage de température pour une action optimale est de 12°C à 24°C. Si les températures sont au-dessous de 8°C ou au-dessus de 27°C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

### Périodes d'application

Appliquer sur le blé de printemps, blé dur, orge de printemps et l'avoine en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. L'herbicide Fluro Star Max résiste à la pluie 1 heure après l'application. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

### **Intervalles pré-récolte/pacage (l'herbicide Fluro Star Max utilisé seul)**

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 3 jours après l'application.
- Délai avant récolte: 60 jours après l'application.

### **DIRECTIVES D'APPLICATION**

#### **Application terrestre**

Au moyen d'équipement terrestre, appliquer l'herbicide Fluro Star Max seul ou avec les produits d'association en tant que pulvérisation générale. Appliquer l'herbicide Fluro Star Max seul au taux recommandés dans un volume de pulvérisation de 50 à 100 L d'eau/ha. Si mélangé en réservoir, se référer à l'étiquette du produit d'association pour des directives additionnelles et pour connaître les volumes d'eau, les précautions à prendre et les mauvaises herbes supprimées.

#### **Application aérienne**

NE PAS se servir de signaleurs humains.

Utiliser l'herbicide Fluro Star Max seul ou mélangé en réservoir avec un produit homologué pour un traitement généralisé par voie aérienne. Appliquer l'herbicide Fluro Star Max et le produit d'association aux taux recommandés ailleurs sur cette étiquette. Appliquer dans un volume de pulvérisation de 30 à 50 L d'eau/ha. Se référer à l'étiquette du produit d'association pour des directives et des mesures de précaution additionnelles et pour connaître les mauvaises herbes supprimées. Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur cette étiquette.

Les taux, les conditions et les précautions à prendre sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Guide national d'apprentissage application de pesticides par aéronef* (élaborées par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides) doivent être présentes.

#### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistants aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un masque durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à fond avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

#### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question ou pour obtenir des conseils techniques, contacter le fabricant au 1-800-247-8013, le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux

exigences suivantes:

- L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions.

Il faut suivre les exigences de gestion de la dérive suivantes pour éviter une dérive hors cible au cours d'applications aériennes: Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE LIQUIDE ACHIEVE SC OU HERBICIDE ACHIEVE LIQUIDE (Ne pas appliquer sur l'avoine)**

Pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte dans les cultures de blé de printemps, de blé d'hiver, et d'orge de printemps, appliquer l'herbicide Liquide Achieve SC ou l'herbicide Achieve Liquide à raison de 0,5 L/ha avec l'herbicide Fluro Star Max. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou réprimées par l'herbicide Fluro Star Max. Lire avec soin les deux étiquettes de produit pour plus d'information sur les mesures de précaution et obtenir des directives d'utilisation additionnelles. Pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuilles larges, mélanger en réservoir avec du 2,4-D ester ou du MCPA ester jusqu'à un maximum de 560 g e.a./ha (équivalent à 1,0 L/ha d'herbicide 2,4-D LV600) (0,85 L/ha d'herbicide 2,4-D Ester 700) ou 1,12 L/ha d'herbicide MCPA LV500 (0,93 L/ha d'herbicide MCPA Ester 600) ou de 1,5 à 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D ester ou du MCPA ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g ea/ha et les mauvaises herbes supprimées.

#### **Instructions pour le mélange**

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur. Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter le Liquide Achieve SC ou Achieve Liquide. Si l'on utilise plus d'un contenant d'herbicide Liquide Achieve SC ou Achieve Liquide, ajouter tous les contenants d'herbicide Liquide Achieve SC ou d'Achieve Liquide avant d'ajouter l'herbicide Fluro Star Max.
3. Ajouter l'herbicide Fluro Star Max ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant d'herbicide Fluro Star Max, ajouter tous les contenants d'herbicide Fluro Star Max avant d'ajouter d'autres produits.
4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D ester, du MCPA ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D ester, de MCPA ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D ester, de MCPA ester ou de Curtail M avant d'ajouter l'adjuvant Turbocharge D ou Turbocharge.
5. Finalement, ajouter la quantité requise de Turbocharge D ou Turbocharge puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE CURTAIL™ M**

L'herbicide Fluro Star Max mélangé à l'herbicide Curtail M permet de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges. Se référer à l'étiquette de l'herbicide Curtail M pour des précautions et des directives d'utilisation supplémentaires, particulièrement sur les restrictions portant sur la rotation de culture.

#### **Instructions pour le mélange**

Verser la quantité exacte d'herbicide Fluro Star Max dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte d'herbicide Curtail M et continuer à agiter.

#### **Périodes d'application**

Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et à partir du moment où le blé de printemps, le blé dur, l'orge de printemps et l'avoine sont au stade 3 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

**Taux faible: Pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,31 L/ha d'herbicide Fluro Star Max et 1,5 L/ha d'herbicide**

**Curtail M.**

**Mauvaises herbes supprimées:**

chardon des champs (infestations faibles)	kochia à balais ***	bourse-à-pasteur
gaillet gratteron (1-8 verticilles)	chénopode blanc	tabouret des champs
sagesse-des-chirurgiens (semis printaniers de 2-4 feuilles)	moutarde des champs	tournesol spontané
	lin spontané (1-12 cm)	renouée liseron (1-8 feuilles)

**Mauvaises herbes réprimées:**

érodium cicutaire (1-8 feuilles)

**Taux élevé: Pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,41 L/ha d'herbicide Fluro Star Max et 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M.**

**Mauvaises herbes supprimées:**

chardon des champs*	chénopode blanc	laiteron des champs *
canola spontané	amarante à racine rouge	tabouret des champs
gaillet gratteron (1-8 verticilles)	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	érodium cicutaire (1-8 feuilles)
stellaire moyenne*	ansérine de Russie	tournesol spontané
séneçon vulgaire	matricaire inodore	sarrasin de Tartarie
pissenlit**	bourse-à-pasteur	lin spontané (1-12 cm)
sagesse-des-chirurgiens**	renouée	renouée liseron (1-8 feuilles)
ortie royale (stade de 2-6 feuilles)	laiteron (annuel)	moutarde des champs
kochia à balais***		

\* Suppression tout au long de la saison, avec un peu de repousse à l'automne (suppression des parties érigées).

\*\* Rosettes de printemps seulement.

\*\*\* Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Les matières actives de ce mélange en réservoir ne supprimeront que la stellaire moyenne à la levée AU MOMENT DE l'application. La stellaire moyenne en émergence après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire le plus possible de stellaire moyenne à la fin de la saison, retarder le plus possible l'application afin d'avoir un maximum de stellaire moyenne en levée. La réduction de population de stellaire moyenne sera également améliorée avec des cultures plus agressives et qui laissent moins de lumière passer.

**Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Fluro Star Max + Herbicide Curtail M)**

- Délai pour la coupe ou le pacage des champs traités: 7 jours après l'application
- Délai avant récolte de la culture mûre traitée: 60 jours après l'application.

Au cours du mélange avec l'herbicide Curtail M, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, et un tablier et des bottes au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations. L'herbicide Curtail M contient un ingrédient rapidement absorbé par la peau et les voies respiratoires.

**MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES (Ne pas appliquer sur l'avoine)**

Des mélanges avec les herbicides Fluro Star Max et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec les herbicides Fluro Star Max et Curtail M. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Fluro Star Max et des produits d'association utilisés.

**Mélanges en réservoir d'herbicide Fluro Star Max (0,31 L/ha) + herbicide Curtail M (1,5 L/ha) ou d'herbicide Fluro Star Max (0,41 L/ha) + herbicide Curtail M à 2,0 L/ha**

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux du produit d'association	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Liquide Achieve SC	blé de printemps, blé	0,5 L/ha	Turbocharge D ou	sétaire verte

ou Achieve Liquide	dur, blé d'hiver, orge de printemps		Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette d'Assert 300 SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, folle avoine et pied-de-coq
Everest 70 WDG ou Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette d'Everest Solupak 70 DF ou Everest 70 WDG	sétaire verte folle avoine

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE 2,4-D ESTER (Ne pas appliquer sur l'avoine)

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau ci-dessous), appliquer l'herbicide Fluro Star Max mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D ester. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur, de blé d'hiver, et l'orge de printemps sont au stade de 4 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade de 4 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

#### Taux d'application

**I. Taux faible:** Pour supprimer les mauvaises herbes suivantes, appliquer en tant que pulvérisation uniforme une solution contenant 0,23 L/ha d'herbicide Fluro Star Max et 420 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D ester (équivalent à 0,64 L/ha d'herbicide 2,4-D Ester LV700).

#### Mauvaises herbes supprimées:

bardanette épineuse	bardane	salsifis majeur	herbe à poux
canola (spontané)		cranson dravier*	bourse-à-pasteur
gaillet gratteron (1-6 verticilles)		kochia à balais***	tabouret des champs
mélilot		chénopode blanc	tournesol (annuel)
lampourde glousteron		moutardes (sauf verte, des chiens et	vesce
sagesse-des-chirurgiens		tanaisie)	radis sauvage
prêle des champs*		plantain	moutarde des champs
		laitue scariole	renouée liseron (1-6 feuilles)

**II. Taux élevé :** Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus celles du tableau ci-dessous, appliquer en tant que pulvérisation uniforme une solution contenant 0,31 L/ha d'herbicide Fluro Star Max et 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D ester (équivalent à 0.85 L/ha d'herbicide 2,4-D Ester LV700).

#### Mauvaises herbes supprimées additionnelles:

laitue bleue*	galinsoga cilié	soude roulante
gaillet gratteron (1-8 verticilles)	liseron des haies	renouée
pissenlit**	renouée persicaire	érodium cicutair (1-8 feuilles)
patiences	euphorbe érule*	moutarde tanaisie
moutarde des chiens	chénopode glauque	sarrasin de Tartarie
liseron des champs*	amarante à racine rouge	lin spontané (1-12 cm)
lépidie des champs	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	renouée liseron (1-8 feuilles)
herbe à gomme		

#### Mauvaises herbes réprimées:

stellaire moyenne \*\*\* (jusqu'à 8 cm)    chardon des champs\*    laituron des champs\*

ortie royale (stade 2-6 feuilles)                      laiteron (annuel)

\* Suppression des parties épigées seulement

\*\* Rosettes de printemps

\*\*\* Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS

**NOTE:** L'action de l'herbicide Fluro Star Max combinée à l'herbicide 2,4-D ester est influencée par la température. Une action optimale exige une culture active et une croissance des mauvaises herbes. La température pour une action optimale est de 12°C à 24°C. Si les températures sont au-dessous de 8°C ou au-dessus de 27°C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

### Directives de mélange

Verser la quantité exacte d'herbicide Fluro Star Max dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte d'herbicide 2,4-D ester (p. ex. herbicide 2,4-D Ester LV700 Herbicide) et continuer à agiter.

### Intervalle pré-récolte/ pâturage (Herbicide Fluro Star Max + herbicide 2,4-D ester)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin: 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture mûre traitée: 60 jours après l'application.

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES (Ne pas appliquer sur l'avoine)

Les mélanges des herbicides Fluro Star Max + 2,4-D ester avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec l'herbicide Fluro Star Max + l'herbicide 2,4-D ester ainsi que les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes d'herbicide Fluro Star Max et des produits d'association

### Mélanges en réservoir d'herbicide Fluro Star Max (0,31 L/ha) + herbicide 2,4-D ester (560 g e.a./ha) ou d'herbicide Fluro Star Max (0,23 L/ha) + herbicide 2,4-D ester (420 g e.a./ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Liquide Achieve SC ou Achieve Liquide ****	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge D ou Turbocharge 0.5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte, folle avoine
Herbicide mélangé en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha 0.29 L/ha	Score: 0,8 L/ha (0,8 % v/v) Score: 1,0 L/ha (1,0 % v/v)	folle avoine ** (1-6 feuilles tige principale) sétaire verte (1-5 feuilles tige principale) et folle avoine **
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette d'Assert 300 SC	folle avoine (stade 1-3 feuilles) folle avoine (stade 4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, plus folle avoine et pied-de-coq
Simplicity™ ****	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver	0,5 L/ha	Aucun requis	pied-de-coq (1-5 feuilles), stellaire moyenne (jusqu'à 10 cm), ortie royale (1-8 feuilles), brome du Japon (1-6 feuilles), folle avoine (jusqu'à 4 feuilles, 2 talles), renouée liseron (1-4 feuilles)
Everest 70 WDG ou Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette d'Everest Solupak 70 DF ou Everest 70 WDG	sétaire verte, folle avoine

\*Ce mélange en réservoir peut causer des dommages temporaires à la culture. Toutefois, cela ne devrait pas nuire au rendement. Ce mélange en réservoir peut réduire la suppression de la folle avoine par rapport à l'herbicide Liquide Achieve SC ou Achieve Liquide utilisé seul.

\*\*La suppression de la folle avoine peut être réduit lorsque mélangé en réservoir avec les herbicides Fluro Star Max + 2,4-D ester.

\*\*\*Le mélange en réservoir avec le Simplicity ne s'applique qu'au faible taux d'herbicide Fluro Star Max + 2,4-D ester

### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE 2,4-D ESTER + HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO OU HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO OU HERBICIDE RETAIN A (Ne pas appliquer sur l'avoine)**

#### **Cultures de blé de printemps (sauf durum) et d'orge de printemps.**

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir l'herbicide Fluro Star Max avec l'herbicide 2,4-D et avec soit l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go ou l'herbicide Retain A. Appliquer l'herbicide Fluro Star Max à raison de 0,16 L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go à 20 g/ha, ou avec l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go ou l'herbicide Retain A à 30 g/ha, l'herbicide 2,4-D ester à 280 g a.e./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester 600 ou 0,42 L/ha de 2,4-D Ester LV 700) et un surfactant non ionique (Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses.

#### **Mauvaises herbes supprimées:**

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire ortie royale	bourse-à-pasteur tabouret des champs
neslie paniculée	kochia à balais <sup>3</sup>	sarrasin de Tartarie
stellaire moyenne (1-6 feuilles) <sup>1</sup>	chénopode blanc	colza spontané <sup>4</sup>
gaillet gratteron <sup>2</sup>	crépis des toits	tournesol spontané
spargoute des champs	amarante à racine rouge	renouée liseron <sup>5</sup>
saponaire des vaches	soude roulante	moutarde des champs
sagesse-des-chirurgiens		

<sup>1</sup> Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

<sup>2</sup> Sauf le gaillet gratteron résistant au groupe 2

<sup>3</sup> Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

<sup>4</sup> Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

<sup>5</sup> Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

#### **Mauvaises herbes réprimées:**

chardon des champs <sup>6</sup>	matricaire inodore	érodium cicutaire (2–6 feuilles)
mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) <sup>7</sup>	laiteron <sup>6</sup>	linaire (jusqu'à 15 cm) <sup>8</sup>

<sup>6</sup> Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur pour une meilleure suppression des parties épigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

<sup>7</sup> Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougriée mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

<sup>8</sup> Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

#### **Instructions pour le mélange**

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go ou l'herbicide Retain A et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go ou l'herbicide Retain A est complètement dissous. Une

fois qu'il l'est, ajouter l'herbicide Fluro Star Max en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

#### **Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Fluro Star Max + Refine Extra + 2,4-D ester)**

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin: 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant l'abattage.
- Délai avant récolte de la culture mûre traitée: 60 jours après l'application.

#### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE MCPA ESTER**

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau ci-dessous), appliquer l'herbicide Fluro Star Max à raison de 0,31 L/ha mélangé en réservoir avec 1,12 L/ha d'herbicide MCPA LV500 ou 0,93 L/ha d'herbicide MCPA Ester 600. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur, l'orge de printemps et l'avoine sont au stade de 3 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade de 3 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après le stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des céréales avec contre-ensemencement de légumineuses.

#### **Directives de mélange**

Verser la quantité exacte d'herbicide Fluro Star Max dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte d'herbicide MCPA ester et continuer à agiter.

#### **Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir avec l'herbicide Fluro Star Max + l'herbicide MCPA ester**

##### **Mauvaises herbes supprimées:**

gaillet gratteron (1-8 verticilles)	ortie royale (2-6 feuilles)	petite bardane
moutarde (sauf des chiens et tanaïsie verte)	canola spontané	petite herbe à poux
amarante à racine rouge (1-4 feuilles)	chénopode blanc	bourse-à-pasteur
renouée liseron (1-8 feuilles)	laitue scariote	tabouret des champs
sagesse-des-chirurgiens	vesce	tournesol, annuel
lin spontané (1-12 cm)	kochia à balais*	radis sauvage
lampourde glouteron		

##### **Mauvaises herbes réprimées:**

renouée scabre                      érodium cicutaire(1-8 feuilles)

\* Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

#### **Intervalles pré-récolte/pâturage (Herbicide Fluro Star Max + Herbicide MCPA ester)**

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin: 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture mûre traitée : 60 jours après l'application.

#### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR MAX + HERBICIDE MCPA ESTER + AUTRES HERBICIDES (Ne pas appliquer sur l'avoine)**

Les mélanges des herbicides Fluro Star Max + MCPA ester avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec l'herbicide Fluro Star Max + l'herbicide MCPA ester ainsi que les mauvaises herbes additionnelles supprimées voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes d'herbicide Fluro Star Max et des produits d'association.

#### **Mélanges en réservoir d'herbicide Fluro Star Max (0,31 L/ha) + herbicide MCPA LV500 (1,12 L/ha) ou herbicide MCPA Ester 600 (0,93 L/ha)**

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide/ha	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Liquide Achieve SC ou Achieve Liquide*	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge D ou Turbocharge 0,5 L/ha (0,5 % v/v)	sétaire verte, folle avoine
Herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L	Se référer à l'étiquette d'Assert 300SC	folle avoine (1-3 feuilles)
Everest 70 WDG ou Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé dur	1,6 L	Se référer à l'étiquette d'Everest Solupak 70 DF ou Everest 70 WDG	folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	43 g/ha	Aucun requis	sétaire verte, folle avoine
		0,77 L		folle avoine

\*Le MCPA ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g ea/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE FLURO STAR MAX +SIMPLICITY™ (Ne pas appliquer sur l'avoine)

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées (voir le tableau ci-dessous) dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et de blé d'hiver, appliquer l'herbicide Fluro Star Max mélangé au Simplicity. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active : les graminées jusqu'au stade de 4 feuilles, 2 talles et les mauvaises herbes à feuilles larges tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur les semis des mauvaises herbes. Appliquer sur le blé de printemps ou dur en croissance active du stade de 3 feuilles au stade du premier noeud. Appliquer sur le blé d'hiver dans le stade de 2-7 feuilles, 4 talles avec une application au printemps. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

#### Directives de mélange

Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation et commencer à agiter. Ajouter la quantité exacte de Simplicity. Ajouter la quantité exacte d'herbicide Fluro Star Max et continuer à agiter

#### Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Fluro Star Max et Simplicity)

- Ne pas laisser paître le bétail dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée: 60 jours après l'application.

#### Taux d'application

**I. Taux faible:** Pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes suivantes, appliquer une pulvérisation uniforme contenant 0,21 L/ha d'herbicide Fluro Star Max mélangé en réservoir à 375 mL/ha de Simplicity.

#### Mauvaises herbes supprimées

gaillet gratteron (1-6 verticilles) folle avoine (jusqu'à 4 feuilles, 2 talles) \*

\*Faibles populations de folle avoine (<75 plantes/m<sup>2</sup>)

**II. Taux élevé:** Pour supprimer les mauvaises herbes mentionnées ci-dessus ainsi que celles mentionnées ci-dessous, appliquer une pulvérisation uniforme contenant 0,31 L/ha d'herbicide Fluro Star Max et 500 mL/ha de Simplicity.

#### Mauvaises herbes supprimées

échinochloa pied-de-coq (1-5 feuilles)	kochia à balais* (2-8 feuilles)	sétaire glauque (1-5 feuilles)
amarante à racine rouge (1-8 feuilles)	gaillet gratteron (1-8 verticilles)	ortie royale (1-8 feuilles)
renouée (renouée persicaire, 1-5 feuilles)	canola spontané** (1-6 feuilles)	lin spontané (1-12 cm)
stellaire moyenne (jusqu'à 10 cm)	brome du Japon (1-6 feuilles)	

\*Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

\*\* ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imidazolinone.

### Mauvaises herbes réprimées

brome des toits (2-6 feuilles, 2 talles)  
sétaire verte (1-5 feuilles)

érodium cicutaire (1-8 feuilles)  
renouée liseron (1-4 feuilles)

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR –HERBICIDE FLURO STAR MAX + SIMPLICITY + AUTRES HERBICIDES (Ne pas appliquer sur l'avoine)

Les mélanges des herbicides Fluro Star Max + Simplicity avec d'autres herbicides, que ce soit au taux faible ou au taux élevé, permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec l'herbicide Fluro Star Max + Simplicity ainsi que les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes d'herbicide Fluro Star Max et des produits d'association.

### Mélanges en réservoir d'herbicide Fluro Star Max (0,21 L/ha) + Herbicide Simplicity (375 L/ha) ou Herbicide Fluro Star Max (0,31 L/ha) + Herbicide Simplicity (500 mL/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux du produit d'association	Autres mauvaises herbes supprimées
2,4-D ester*	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver	Jusqu'à 420 g e.a./ha	Mauvaises herbes sensibles comme: moutarde (sauf des chiens et tansie verte), sagesse-des-chirurgiens, bardanette épineuse, bardane, lampourde glouteron, tabouret des champs, salsifis majeur, laitue scariole, chénopode blanc, plantain, herbes à poux, soude roulante, bourse-à-pasteur, tournesol annuel, mélilot, canola spontané, renouée liseron, radis sauvage * Consulter les étiquettes du 2,4-D ester pour connaître les stades des mauvaises herbes et les taux
MCPA ester*	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver	Jusqu'à 560 g e.a./ha	bardane (avant le stade de 4 feuilles), lampourde glouteron, sagesse-des-chirurgiens, plantain, chénopode blanc, moutarde (sauf des chiens et tansie verte), laitue scariole, herbes à poux, ansérine de Russie, bourse-à-pasteur, tabouret des champs, vesce, renouée liseron, radis sauvage, tournesol annuel. * Consulter les étiquettes du MCPA Ester pour connaître les stades des mauvaises herbes et les taux

### GRANDS PÂTURAGES LIBRES, PÂTURAGES PERMANENTS, ZONES INDUSTRIELLES ET AUTRES ZONES NON AGRICOLES AU CANADA

#### Herbicide Fluro Star Max utilisé seul

Appliquer l'herbicide Fluro Star Max pour la suppression en postlevée du kochia à balais, y compris les biotypes résistants à l'ALS, dans les zones non cultivées, y compris le bord des routes, les emprises, les couverts herbacés vivaces permanents, et les zones de gestion de végétation industrielle. Voir le tableau pour connaître les mauvaises herbes supprimées et les taux d'application.

#### Suppression du kochia à balais avec l'herbicide Fluro Star Max utilisé seul

##### Mauvaises herbes Taux d'herbicide Fluro Star Max (L/ha)

Kochia à balais\* (2-8 feuilles) suppression 0,84

Kochia à balais\* (2-8 feuilles) répression 0,42

\* Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

**NOTE:** L'action de l'herbicide Fluro Star Max est influencée par la température. Une action optimale exige une croissance active des mauvaises herbes. La température pour une action optimale est de 12°C à 24°C. Si les températures sont au-dessous de 8°C ou au-dessus de 27°C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes. Celle-ci peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

### MODE D'APPLICATION

#### Périodes d'application

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque

les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes en levée au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. L'herbicide Fluro Star Max résiste à la pluie 1 heure après l'application.

### Applications sur plante individuelle, localisée ou par bandes

Utiliser le tableau de mélange ci-dessous pour mélanger l'herbicide Fluro Star Max avec suffisamment d'eau pour obtenir la bonne quantité de solution pulvérisable. Utiliser un appareil conçu pour une application sur plante individuelle, localisée ou par bandes, comme un pulvérisateur à dos ou un tuyau avec pistolet, pour pulvériser les mauvaises herbes. Mouiller à fond et uniformément le feuillage de toutes les plantes visées mais pas au point de ruissellement. Diriger le jet loin des habitats aquatiques et des plantes terrestres non visées. NE PAS appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, cuvettes des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides), des estuaires ou des habitats marins.

### Tableau de mélange

Herbicide Fluro Star Max	Solution pulvérisable (eau et herbicide)
4,2 – 8,4 mL	10 L
42 – 84 mL	100 L
420 – 840 mL	1000 L

Utiliser le taux le plus élevé pour supprimer le kochia à balais lorsque les conditions de croissance sont moins favorables. Le taux d'application annuel maximum est de 840 mL/ha.

### Restrictions

- **Intervalles pâturage:** Il n'y a pas de restrictions de pâturage pour le bétail suite à l'application.
- **Légumineuses:** Ne pas appliquer si des lésions aux légumineuses sont inacceptables. Celles-ci peuvent être moins sensibles à des blessures causées par des herbicides lorsque la plante est mûre et qu'il y a grenaison.
- Ne pas couper du foin dans les 7 jours suivant l'application.

### Mélange en réservoir – Herbicide Fluro Star Max + Herbicide Milestone™

On peut mélanger en réservoir l'herbicide Fluro Star Max à l'herbicide Milestone pour élargir le spectre de mauvaises herbes et de plantes envahissantes supprimées. Utiliser 0,42 - 0,84 L/ha d'herbicide Fluro Star Max avec 0,25 – 0,5 L/ha d'herbicide Milestone. Pour l'ordre du mélange, voir les instructions de mélange. Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, suivre toutes les précautions, le mode d'emploi, et les limitations du produit d'association.

### Directives de mélange

1. Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur. Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
2. Lorsque le réservoir du pulvérisateur est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter l'herbicide Milestone. Si l'on doit utiliser plus d'un contenant de Milestone, ajouter tous les contenants de Milestone avant d'ajouter tout autre produit.
3. Ensuite, ajouter l'herbicide Fluro Star Max. Continuer à remplir le réservoir d'eau jusqu'au niveau voulu.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide Fluro Star Max, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Fluro Star Max et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Fluro Star Max ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Albaugh, LLC au 1-800-247-8013.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Fluro Star Max est une marque de commerce de Albaugh, LLC. Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

2022-0947  
2022-03-18

**(Container)**

## Herbicide Spur-M

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

Pour la suppression sélective de diverses mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de blé, d'orge, d'avoine et de lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique).

En vente pour utilisation dans les provinces des Prairies et les régions de la Rivière de la paix, Okanagan et Creston SEULEMENT en Colombie-Britannique.

AGRICOLE

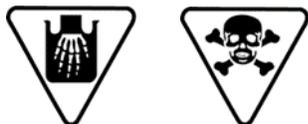
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Clopyralide 50 g/L  
MCPA (présent en tant qu'ester de 2-éthylhexyle) 280 g/L

Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 34458 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

### ATTENTION



**CORROSIF POISON**

IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET : 8 L - vrac

Pour des informations sur les produits et leur utilisation communiquez avec :

**Albaugh, LLC**  
1525 NE 36th St.  
Ankeny, IA 50021,  
USA  
1-800-247-8013

**MISES EN GARDE**  
**NOCIF SI INGÉRÉ, INHALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU**  
**IRRITANT POUR LES YEUX**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

1. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**
2. Ne pas ingérer. Manipuler avec soin et ne mélanger que dans un contenant fermé. N'utiliser que dans un endroit bien ventilé.
3. Peut irriter les yeux et la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation ainsi que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Prendre une douche tout de suite après le travail.
5. Si les vêtements sont contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Ranger et laver les vêtements de protection séparément des autres vêtements. Laver les vêtements au détergent et dans l'eau chaude avant de les remettre. Porter des vêtements frais lavés tous les jours.
6. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, les eaux d'irrigation, les lacs, les fossés, les cours d'eau ou les étangs par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.
7. Ne pas effectuer d'application si un ruissellement ou une érosion est possible.
8. Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.
9. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

**Équipement d'application complet**

- Porter un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes en caoutchouc pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

**NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

**RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

**PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2022-0947  
2022-03-18

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles de l'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Toxique pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et ne pas laisser l'eau y pénétrer.

Ne pas expédier ni entreposer près de la nourriture pour humains et animaux, des semences ou des engrais. Entreposer dans un endroit frais (au-dessus de 5 °C), sec, fermé à clé et bien ventilé sans drain de plancher. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant de l'utiliser.

Les herbicides doivent être expédiés ou entreposés à part des autres pesticides afin d'éviter une contamination croisée.

2022-0947  
2022-03-18

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants récupérables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### **Contenants à remplissages multiples :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

### **NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :**

Pour les déversements ou les accidents de transport, CHEMTREC, 1-800-424-9300

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Albaugh, LLC au 1-800-247-8013

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2022-0947  
2022-03-18

**(Booklet)**

## Herbicide Spur-M

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

Pour la suppression sélective de diverses mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de blé, d'orge, d'avoine et de lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique).

En vente pour utilisation dans les provinces des Prairies et les régions de la Rivière de la paix, Okanagan et Creston SEULEMENT en Colombie-Britannique.

AGRICOLE

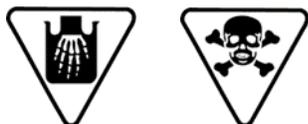
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Clopyralide 50 g/L  
MCPA (présent en tant qu'ester de 2-éthylhexyle) 280 g/L

Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION xxxxx LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**



**CORROSIF POISON**

IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET : 8 L - vrac

Pour des informations sur les produits et leur utilisation communiquez avec :

**Albaugh, LLC**  
1525 NE 36th St.  
Ankeny, IA 50021,  
USA  
1-800-247-8013

**MISES EN GARDE  
NOCIF SI INGÉRÉ, INHALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU  
IRRITANT POUR LES YEUX  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

1. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE
2. Ne pas ingérer. Manipuler avec soin et ne mélanger que dans un contenant fermé. N'utiliser que dans un endroit bien ventilé.
3. Peut irriter les yeux et la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation ainsi que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Prendre une douche tout de suite après le travail.
5. Si les vêtements sont contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Ranger et laver les vêtements de protection séparément des autres vêtements. Laver les vêtements au détergent et dans l'eau chaude avant de les remettre. Porter des vêtements frais lavés tous les jours.
6. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, les eaux d'irrigation, les lacs, les fossés, les cours d'eau ou les étangs par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.
7. Ne pas effectuer d'application si un ruissellement ou une érosion est possible.
8. Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.
9. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION  
Équipement d'application complet**

- Porter un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes en caoutchouc pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

**NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

**RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

**PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

2022-0947  
2022-03-18

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles de l'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Toxique pour les plantes terrestres non ciblés. Observer les zones tampons sans pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et ne pas laisser l'eau y pénétrer. Ne pas expédier ni entreposer près de la nourriture pour humains et animaux, des semences ou des engrais. Entreposer dans un endroit frais (au-dessus de 5 °C), sec, fermé à clé et bien ventilé sans drain de plancher. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant de l'utiliser. Les herbicides doivent être expédiés ou entreposés à part des autres pesticides afin d'éviter une contamination croisée.

## ÉLIMINATION

### Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### Contenants récupérables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, CHEMTREC, 1-800-424-9300

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Albaugh, LLC au 1-800-247-8013

### INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Spur-M doit être dilué dans l'eau et appliqué au moyen d'un équipement d'application terrestre pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges suivantes :

#### 1,5 L/ha (taux faible)

chardon des champs* (infestations faibles)	laitue scariole
bardane	radis sauvage
lampourde glouteron	herbe à poux
sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps, 2-4 feuilles)	bourse-à-pasteur (rosettes de printemps seulement)
**prèle des champs	tabouret des champs (rosettes de printemps)
chénopode blanc	tournesol annuel
moutarde des champs	tournesol spontané
**plantain	vesce

\*Suppression tout au long de la saison, avec possibilité de repousse à l'automne.

\*\*Parties épigées seulement.

2022-0947  
2022-03-18

### **2,0 L/ha (taux élevé) – mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus**

sarrasin de Tartarie	amarante à racine rouge
renouée liseron	ansérine de Russie
chardon des champs* (infestations moyennes et graves)	matricaire inodore (de 2 à 4 feuilles)
canola spontané	renouée
séneçon vulgaire	laiteron potager
pissenlit (rosettes de printemps seulement)	laiteron des champs (parties épiées)
kochia à balais (répression) (de 2 à 4 feuilles)	

### **MODE D'EMPLOI**

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

### **Application par pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572,1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à une hauteur de 60 cm ou moins au-dessus des cultures ou du sol.

### **ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION POUR PROTÉGER LES HABITATS TERRESTRES ET AQUATIQUES SENSIBLES**

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

### **Tableau des zones tampons sans pulvérisation**

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) nécessaire pour la protection de :		
		Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé, orge, avoine, lin, fléole des prés pour foin, fourrage et semences et graines de l'alpiste des Canaries	1	0	1

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, il faut consulter les étiquettes de tous les produits utilisés dans le mélange et respecter la plus grande zone tampon sans pulvérisation (c'est-à-dire la plus restrictive) stipulée parmi les produits utilisés, et on doit appliquer le mélange en utilisant les plus grosses gouttelettes (selon les catégories de l'ASAE) prévues sur les étiquettes des produits d'association qui constituent le mélange en cuve.

2022-0947  
2022-03-18

La zone tampon sans pulvérisation de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Pour de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide Spur-M sur les mauvaises herbes en croissance active au stade de 1 à 4 feuilles (semis) et lorsque le chardon des champs est de 10 cm et plus, n'incluant pas le stade de bouton. Un temps frais ou sec peut nuire à la suppression des mauvaises herbes.

#### **Blé (printemps, dur, hiver), orge, avoine**

Appliquer sur le blé (printemps, dur), l'orge et l'avoine du stade de 3 feuilles à juste avant le stade de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles à juste avant le stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire. Appliquer l'herbicide SPUR-M comme traitement terrestre en utilisant un volume de pulvérisation suffisant pour bien couvrir le feuillage. Appliquer entre 50 et 100 L/ha de volume de pulvérisation total par application terrestre. Un volume de pulvérisation plus grand assure une couverture et une suppression meilleures, particulièrement lorsque les mauvaises herbes ne sont pas en croissance active. Maximum d'une application par année.

#### **Lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique)**

Appliquer lorsque le lin a une hauteur de 5 cm à 15 cm. Une pulvérisation précoce réduit les risques de dommages à la culture. Appliquer entre 50 et 100 L/ha de volume de pulvérisation total par voie terrestre à une pression de 200 à 275 kPa. Pour assurer une couverture optimale, utiliser des buses à jet plat penchées vers l'avant à un angle de 45°. Maximum d'une application par année.

**NOTE :** Les taux supérieurs utilisés peuvent entraîner un retard de croissance et des dommages à la culture. Ceci sera toutefois compensé par le rendement supérieur dû à la suppression des mauvaises herbes.

#### **Préparation de la bouillie de pulvérisation**

Ajouter la moitié de la quantité nécessaire d'eau dans le réservoir de pulvérisation, puis ajouter en agitant la quantité requise d'herbicide SPUR-M ainsi que le produit d'association pour le mélange, le cas échéant. Ajouter le reste de l'eau et poursuivre l'agitation au cours de la pulvérisation.

Les buses à miroir ou à jet en cône creux ne sont pas recommandées car elles donnent une pulvérisation inégale et inadéquate. Assurer une pulvérisation complète et uniforme sur toute la surface des feuilles des mauvaises herbes visées.

### **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

Ne pas utiliser dans les serres.

Procéder à l'application seulement lorsque le risque de dérive dans les zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles, parcs) est faible. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et du réglage de l'équipement de pulvérisation.

#### **Plantes sensibles**

Ne pas appliquer l'herbicide SPUR-M directement sur, ou le laisser entrer en contact avec, les cultures de tournesol, de légumineuses, de fruits ou de légumes, de fleurs ou autres plantes à feuilles larges à conserver et ne pas laisser la bruine de pulvérisation dériver sur elles.

#### **Rotation des cultures**

Les champs ayant été traités à l'herbicide SPUR-M peuvent être ensemencés en blé, en orge, en avoine et en seigle (sans contre-ensemencement de légumineuses fourragères, de trèfle ou de luzerne), en canola, en maïs, en pois de grande culture, en lin, en graminées fourragères, en moutarde, en betterave à sucre ou aménagés en jachère d'été. Ne planter que ces cultures dans l'année suivant le traitement. Ne

2022-0947  
2022-03-18

pas ensemer en pois de grande culture avant au moins 10 mois après le traitement. Des conditions de sol très sèches à la suite de l'application peuvent entraîner des dommages aux pois de grande culture cultivés en rotation.

S'il y a une grave sécheresse au cours des mois de juin à août, inclusivement, dans l'année d'application, attendre encore 12 mois de plus avant de semer du pois de grande culture (soit un total de 22 mois après l'application). Contacter votre représentant de Albaugh, LLC ou votre détaillant pour obtenir plus d'information avant de semer du pois de grande culture après la sécheresse de l'année précédente.

#### **Délai à respecter avant la récolte/bROUTAGE**

- Délai pour la coupe ou le brouillage des champs traités de blé, d'orge, d'avoine ou de lin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte des cultures de blé, d'orge, d'avoine ou de lin : 60 jours après l'application. Délai avant récolte du fourrage : 7 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.

#### **Délai de sécurité**

- **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures

#### **Conditions de stress**

Lorsque les mauvaises herbes sont stressées en raison d'une sécheresse, d'une inondation ou de températures chaudes ou froides (8°C ou moins), prolongées, la suppression peut être diminuée ou retardée, car elles ne sont pas en croissance active. Des échappées de traitement peuvent survenir dans des conditions de stress prolongé ou de fertilité faible. Ne pas effectuer d'application sur des mauvaises herbes soumises à un stress durant plus de 20 jours en raison d'un manque d'humidité, sinon la suppression pourrait être inefficace.

#### **Pour réduire la dérive du brouillard de pulvérisation**

1. Utiliser des buses à grosses gouttelettes et à faible pression (200 à 275 kPa).
2. Pulvériser la bouillie à une dose de 50-100 L/ha.
3. Vaporiser lorsque la vitesse du vent est de 16 km/h ou moins.

#### **Nettoyage de l'équipement**

L'équipement utilisé pour pulvériser l'herbicide SPUR-M doit être nettoyé à fond avant de servir à l'application d'autres pesticides sur des cultures sensibles.

#### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR**

Ne pas appliquer ou mélanger ce produit avec un additif, un pesticide ou un fertilisant à moins que cela ne soit expressément recommandé sur la présente étiquette.

#### **MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE SPUR-M POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES GRAMINÉES ANNUELLES DANS LE BLÉ ET L'ORGE**

L'herbicide SPUR-M peut être mélangé en réservoir avec un des produits indiqués dans le tableau ci-dessous pour une suppression à large spectre. Toutes les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées ailleurs dans cette étiquette ainsi que les graminées annuelles indiquées ci-dessous pour chaque produit seront supprimées par ce mélange en réservoir. Suivre toutes les mesures de précaution, les directives, ainsi que les limites de réensemencement et de rotation indiquées sur chacune des étiquettes et suivre celles qui sont les plus restrictives.

Produits d'association	Cultures	Taux des produits/ha – l'herbicide SPUR-M + produit d'association	Graminées annuelles	Taux de l'adjuvant
Herbicide Achieve Liquide	blé de printemps, blé durum, blé d'hiver, orge	1,5 - 2,0 L + 0,5 L	folle avoine, sétaires verte et glauque, pied- de-coq, ivraie de Perse	Turbocharge : 0,5 % v/v
Herbicide Assert 300 SC	blé de printemps, blé durum, orge	1,5 - 2,0 L + 1,3 L ou 1,5 - 2,0 L + 1,6 L	folle avoine, 1 à 3 feuilles ou folle avoine, 4 feuilles	Se référer à l'étiquette d'Assert 300 SC
Axial 100 EC Herbicide	blé de printemps, orge	1,5 – 2,0 L + 600 mL	folle avoine, sétaires verte et glauque, avoine spontanée graine de l'alpiste des Canaries spontané, panic millet	Adigor 700 mL/ha
Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé durum	1,5 - 2,0 L + 43 g	folle avoine, sétairie verte	Se référer à l'étiquette d'Everest Solupak 70 DF

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE SPUR-M POUR LA SUPPRESSION À LARGE SPECTRE DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

On peut mélanger en réservoir l'herbicide SPUR-M à l'herbicide Refine Extra pour une suppression à large spectre des mauvaises herbes à feuilles larges. Toutes les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées ailleurs sur cette étiquette ainsi que celles indiquées sur l'étiquette du Refine Extra seront supprimées par ce mélange en réservoir. Suivre toutes les mesures de précaution, les directives, ainsi que les limites de réensemencement et de rotation indiquées sur chacune des étiquettes et suivre celles qui sont les plus restrictives.

Produit d'association	Cultures	Taux des produits/ha – l'herbicide SPUR-M Herbicide + Refine Extra	Mauvaises herbes additionnelles	Taux de l'adjuvant
Herbicide Refine Extra	blé de printemps, orge de printemps	1,5 L + 20 g	Se référer à la liste de mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette d'herbicide Refine Extra	Agral 90, AgSurf ou Citowett Plus, 0,2 % v/v

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh, LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh, LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

#### MODE D'EMPLOI

#### PRODUCTION DE PHLÉOLE ÉTABLIE POUR LE FOIN ET LE FOURRAGE DANS L'OUEST DU CANADA

Pour la suppression des mauvaises herbes figurant sur l'étiquette dans le champs en production de

phléole établie pour le foin et le fourrage dans l'Ouest du Canada, appliquer l'herbicide SPUR-M à un taux de 2 L/ha. N'effectuer qu'une seule application en postlevée par saison. Ne PAS appliquer dans les 7 jours avant la récolte. Pour utilisation dans les provinces des Prairies et les régions de la rivière de la Paix, Okanagan et Creston de Colombie-Britannique seulement.

#### **PHLÉOLE ÉTABLIE POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES DANS L'OUEST DU CANADA**

Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette dans les cultures de phléole établie dans l'Ouest du Canada, appliquer l'herbicide SPUR-M à un taux de 1,5 - 2 L/ha. N'effectuer qu'une seule application en post-levée par saison. Appliquer à partir de la 3e feuilles jusqu'à avant le stade de la feuille étendard. Délai pour la coupe ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application. Pour utilisation dans les provinces des Prairies et les régions de la rivière de la Paix, Okanagan et Creston en Colombie-Britannique seulement. La phléole est particulièrement sensible aux conditions de stress et il peut survenir des lésions aux cultures ou une diminution du rendement lorsqu'on applique des herbicides dans des conditions de stress (p. ex. sécheresse ou gel).

#### **MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ANNUELLES ET VIVACES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES CULTURES DE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (*Phalaris canariensis*)**

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces figurant sur l'étiquette dans les cultures de graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*), appliquer l'herbicide SPUR-M à un taux de 1,5 – 2,0 L/ha dans au moins 100 L d'eau/ha pour couvrir entièrement les mauvaises herbes, avec une pression de pulvérisation de 200 à 275 kPa. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur à rampe terrestre lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2 à 4 feuilles) et lorsque les graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*) sont entre le stade de 3 feuilles et juste avant le stade de la feuille étendard. N'effectuer qu'une seule application en post-levée par saison. Ne PAS appliquer dans les 60 jours avant la récolte. Pour utilisation dans les provinces des Prairies et dans les régions de la rivière de la Paix, d'Okanagan et de Creston SEULEMENT de la Colombie-Britannique.

CONSULTER L'ÉTIQUETTE PRINCIPALE DE L'HERBICIDE SPUR-M POUR OBTENIR DES DÉTAILS ET DES INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES.

#### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide SPUR-M est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide SPUR-M et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide SPUR-M ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des

2022-0947  
2022-03-18

cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Albaugh, LLC au 1-800-247-8013.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Tous les produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.